Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AGIPI Actions Europe Capitalisation EUR (ISIN FR0010606673)

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A., filiale du Groupe AXA IM
Site Internet: https://www.axa-im.fr
Appelez le +33 (0) 1 44 45 85 65 pour plus d'informations
L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A. en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Ce Produit est agréé en France conformément à la Directive OPCVM.
Date de production du document d'informations clés: 09/03/2023

En quoi consiste ce produit ?

Type

Le produit est une action de la SICAV « AGIPI Actions Europe ».

Durée

Ce produit n'a pas de date d'échéance, bien qu'il ait été créé pour une durée de 99 ans et pourrait être liquidé dans les conditions indiquées dans les statuts de la société.

Objectifs

Objectif d'investissement

L'OPCVM est classé dans la catégorie suivante: « Actions internationales ».

L'objectif de l'OPCVM est la recherche de performance à long terme du capital, mesurée en Euro, en investissant sur les marchés internationaux des actions par la mise en oeuvre d'une gestion dynamique et discrétionnaire reposant notamment sur la sélection d'instruments financiers fondée sur l'analyse financière des émetteurs tout en prenant en compte une approche d'investissement socialement responsable et respectueuse des critères de responsabilité en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) qui sont des éléments clés retenus dans les décisions d'investissement.

Politique d'investissement

L'OPCM est activement géré afin de capturer les opportunités sur les marchés internationaux des actions. Le Gestionnaire financier pourra ou non investir dans les titres constituant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière. Les décisions d'investissement se fondent sur une combinaison d'analyses spécifiques macroéconomiques, sectorielles et d'entreprises. Le processus de sélection des actions se base sur une analyse rigoureuse du modèle économique des sociétés, de la qualité de gestion, des perspectives de croissance et du profil général de rendement-risque. Son univers d'investissement est composé d'une large liste d'actions européennes cotées sur les marchés réglementés des pays qui font partie de l'Indicateur de Référence et l'OPCVM peut investir jusqu'à 10% de son actif net hors obligations et autres titres de créance émis par des émetteurs publics, des liquidités détenues à titre accessoire et des actifs solidaires dans des titres extérieurs à l'univers d'investissement à condition que l'émetteur soit éligible sur la base des critères de sélectivité. Le Gestionnaire financier utilise largement les données ESG dans le cadre de la construction de l'univers de sélection tel que défini par son univers d'investissement. Les notes ESG permettent aussi d'orienter la construction du portefeuille vers des valeurs démontrant des caractéristiques ESG supérieures. L'objectif de l'OPCVM est d'investir dans des titres durables qui ont mis en œuvre de bonnes pratiques en termes de gestion de leurs impacts environnementaux, de gouvernance et de pratiques sociales («ESG»). L'OPCVM applique de manière contraignante à tout moment une approche dite en sélectivité « Best-in-universe » sur son univers d'investissement tel que défini ci-dessus en excluant les émetteurs sur la base de leur score E (note relative à l'environnement). Cette approche de sélection ESG consiste à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra – financier quel que soit leur secteur d'activité, et à accepter des biais sectoriels, car les secteurs jugés globalement plus vertueux seront plus largement représentés. L'approche de sélectivité consiste à éliminer au moins 20% des plus mauvaises valeurs de l'univers d'investissement défini ci-dessus en excluant les émetteurs sur la base d'une combinaison de politiques d'exclusion sectorielles et des Normes ESG d'AXA IM, et de leurs scores E (note relative à l'environnement), à l'exclusion des obligations et autres titres de créance émis par des émetteurs publics, des liquidités détenues à titre accessoire et des actifs solidaires. Le taux de couverture minimum au sein du portefeuille est de 90% de l'actif net de l'OPC pour l'analyse ESG. L'OPCVM vise en permanence à surperformer son Indicateur de Référence sur les indicateurs clé de performance extra-financière suivants : le premier lié à l'intensité carbone et le second lié au pourcentage de femmes membres des conseils d'administration. Le taux de couverture minimum de chacun de ces indicateurs clés de performance extra–financiers sont décrits plus en détails dans le prospectus de l'OPCVM. En outre, l'OPCVM applique les politiques d'exclusion sectorielle d'AXA IM et la Politique de Standards Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance d'AXA IM (« Politique de Standards ESG d'AXA IM ») disponible site Internet : https://www.axa-im.fr/investissement-responsable/politiques-exclusion. Les politiques d'exclusion sectorielle d'AXA IM et les Standards ESG sont appliqués de manière systématique et continue au cours du processus de sélection des titres et les produits dérivés sont utilisés conformément à la politique ESG de l'OPC. Les données ESG utilisées dans le processus d'investissement reposent sur des méthodologies ESG basées en partie sur des données fournies par des tiers, et dans certains cas développées en interne, elles sont donc subjectives et peuvent évoluer dans le temps. L'absence de définitions harmonisées peut rendre les critères ESG hétérogènes. Ainsi, les différentes stratégies d'investissement qui utilisent les critères ESG et les reportings ESG sont difficilement comparables entre elles. Les stratégies qui intègrent les critères ESG et celles qui intègrent des critères de développement durables peuvent utiliser des données ESG qui paraissent similaires mais qu'il convient de distinguer car leur méthode de calcul peut être différente. L'OPCVM peut investir jusqu'à 100% de son actif en actions de toutes capitalisations et de tous secteurs économiques dont 50% au moins en actions, titres et valeurs assimilées de pays de l'Union Européenne négociées sur un marché réglementé européen éligibles aux contrats d'assurance « DSK ». L'OPCVM peut également investir jusqu'à 40% de son actif dans des titres de créance et instruments du marché monétaire émis ou garantis par des états ou des émetteurs publics ou privés membres ou non de l'OCDE et dont les notations sont comprises entre AAA et BBB- sur l'échelle Standard & Poor's (ou équivalente chez toute autre agence de notation), étant entendu que la décision d'acquérir ou de céder un titre ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur le critère de leur notation, mais repose également sur d'autres critères d'analyse du gérant, tel qu'une analyse interne du risque de crédit ou de marché. Dans la limite de 200% de l'actif net de l'OPCVM, la stratégie d'investissement peut être réalisée par des investissements en direct ou via des dérivés. L'OPCVM peut utiliser des dérivés également pour se couvrir.

L'OPCVM est un produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 8 du Règlement Européen 2019/2088 du 27 Novembre 2019 portant sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Indicateur de référence

L'indice MSCI Europe Total Return Net. L'indice MSCI Europe, dividendes nets réinvestis, établi par Morgan Stanley Capital International, est représentatif de la performance des marchés des actions de pays développés dont la Suisse et la Norvège. La composition de cet indice est disponible sur le site: www.msci.com
La gestion de l'OPCVM n'étant pas indicielle, sa performance pourra s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence qui n'est qu'un indicateur de comparaison.

Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), il n'y a pas de distribution de dividende.

Horizon d'investissement

Le risque et le rendement du produit peuvent varier en fonction de la période de détention prévue. Nous recommandons de détenir ce produit au moins pendant 5 ans.

Souscription et Rachat

Les ordres de souscription et de rachat doivent parvenir auprès du dépositaire, chaque jour ouvré avant 12h00 (heure de Paris) et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative. L'attention des actionnaires est attirée sur l'existence potentielle de délais de traitement supplémentaires du fait de l'existence d'intermédiaires tels que le conseiller financier ou le distributeur. La valeur liquidative de cet OPCVM est calculée sur une base quotidienne.

Investisseurs de détail visés

Le fonds est destiné à des investisseurs particuliers qui n'ont aucune expertise financière ou connaissance spécifique pour comprendre le fonds et peuvent supporter une perte en capital totale . Il convient à des clients qui recherchent une croissance et ainsi qu'une génération de revenus réguliers de leur capital avec un investissement répondant à des critères ESG.Les investisseurs potientiels devront avoir un horizon d'investissement d'au moins 5 ans.

Dépositaire

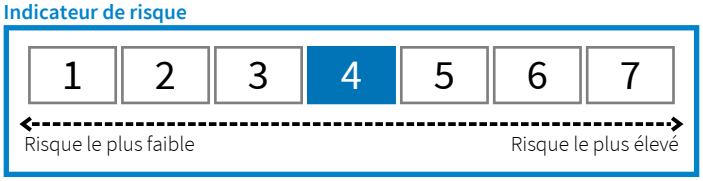
BNP PARIBAS SA

Autres informations

Veuillez vous référer à la section « Autres informations pertinentes » ci-dessous.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Cela indique que les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situeraient à un niveau moyen. La catégorie de risque associée à ce produit a été déterminée sur la base de résultats passés, elle n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps.

Attention au risque de change. Si votre monnaie locale est différente de celle du Produit, vous recevrez des paiements dans une autre monnaie, de sorte que le rendement final que vous obtiendrez dépendra du taux de change entre les deux monnaies concernées. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

D'autres risques non repris dans le SRI peuvent être matériellement pertinents, tel que le risque de dérivés, risque de contrepartie. Pour plus d'information, veuillez vous référer au prospectus.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée:		**5 ans**	
Exemple d'investissement:		**€10 000**	
		Si vous sortez après 1 an	**Si vous sortez après 5 ans**
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€2 950	€2 960
	Rendement annuel moyen	-70.50%	-21.61%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 770	€8 010
	Rendement annuel moyen	-22.30%	-4.34%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 510	€11 430
	Rendement annuel moyen	-4.90%	2.71%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€12 810	€13 860
	Rendement annuel moyen	28.10%	6.75%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Il n'est pas [possible/facile] de sortir ce produit. Si vous sortez de l'investissement avant la fin de période de détention recommandée, aucune garantie ne vous est donnée et vous [subirez/pourriez subir] des coûts supplémentaires,

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 03 2015 et 03 2020.

Scénario modéré : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 10 2014 et 10 2019.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 10 2016 et 10 2021.

Que se passe-t-il si AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs sous-jacents du Produit sont détenus séparément par le dépositaire. Si nous rencontrons des difficultés financières, ces actifs ne seront pas affectés. Si le Produit subit une perte sur ses actifs sous-jacents en raison d'un défaut du dépositaire, vous pourriez perdre tout ou partie de vos investissements dans les actifs non détenus dans des comptes séparés ou non couverts par un dispositif de protection des dépôts. Il n'existe pas de régime d'indemnisation ou de garantie vous protégeant d'un défaut du dépositaire du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit le cas échéant. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le

produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	€1 138	€2 169
Incidence des coûts annuels (*)	11.5%	3.9% chaque année

(*) Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6.6 % avant déduction des coûts et de 2.7 % aprés déduction des coûts. Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	5.0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cela comprend des coûts de distribution de 5.0% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à €500
Coûts de sortie	5.0% de votre investissement avant qu'il ne vous soit versé. Il s'agit du montant maximum pouvant être prélevé.	€475
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.4% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les frais réels sur l'année passée.	€132
Coûts de transaction	0.3% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	€31
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	€0

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée: 5 années

Ce Produit n'a pas de période de détention minimale requise, les 5 ans ont été calculés pour être conformes au délai dont le Produit peut avoir besoin pour atteindre ses objectifs d'investissement.

Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée sans pénalité. La performance ou le risque de votre investissement peuvent être affectés négativement. La section « Quels sont les frais ? » fournit des informations sur l'impact des frais au fil du temps.
Les frais de sortie peuvent être appliqués lorsque vous encaissez des plus-values dans des conditions décrites à la section « Quels sont les frais ? ».
Concernant les modalités relatives aux demandes de rachats, veuillez vous référer à la section « En quoi consiste ce produit.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, veuillez vous adresser à tout moment au service client par email en précisant l'objet du message : client@axa-im.com
Par courrier à l'adresse suivante : AXA Investment Managers Paris (Service Client) Tour Majunga - 6, place de la Pyramide 92908 Paris – La Défense cedex – France.
Par téléphone :+33 (0) 1 44 45 85 65
Si vous avez souscrit à l'un de nos OPC sur le conseil d'un intermédiaire n'appartenant pas au Groupe AXA Investment Managers, nous vous recommandons de déposer votre réclamation directement auprès de cet établissement.

Autres informations pertinentes

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Produit, y compris le prospectus, le dernier rapport annuel et rapport semestriel, ainsi que la dernière Valeur Liquidative auprès du délégataire de la gestion comptable : AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A. et depuis la page https://www.axa-im.com/fund-centre. Ils sont disponibles gratuitement.
Vous trouverez des informations relatives aux performances passées du Produit sur les 10 dernières années et aux calculs précédents de scénarios de performance à la page https://particuliers.axa-im.fr/fonds.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.